



Des arrivées d'emplois et de résidents encore modérées dans le Grand Est

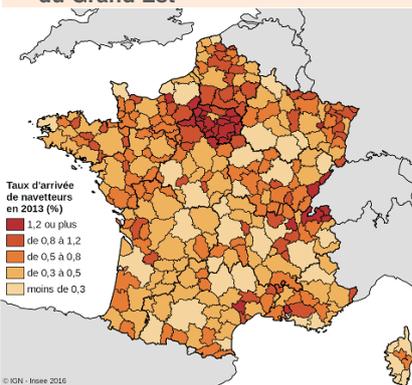
En 2013, comme en 2008, les zones d'emploi du Grand Est ont enregistré relativement peu d'arrivées d'emplois et de résidents. La région jouit toutefois d'une position géographique intéressante, et profite du dynamisme économique des pays limitrophes (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse). De nombreux navetteurs transfrontaliers viennent ainsi s'installer dans les zones frontalières de la Lorraine et de l'Alsace. La Champagne bénéficie de sa proximité avec l'Île-de-France, notamment pour les arrivées d'emplois. Par ailleurs, le tourisme est un atout important pour de nombreuses zones d'emplois de la région, particulièrement en Alsace et dans le massif des Vosges.

Par rapport aux zones d'emploi de même taille, l'attractivité de Strasbourg pour les emplois productifs et les travailleurs qualifiés est modérée. La zone d'emploi est bien classée en revanche pour le tourisme et de nombreux navetteurs s'y installent. Metz et Nancy bénéficient des synergies offertes par le pôle métropolitain du Sillon Lorrain et du dynamisme luxembourgeois. Les zones traditionnellement industrielles comme Mulhouse et Charleville-Mézières peinent à se reconverter et à attirer de nouveaux emplois.

Dorothee Ast, Steve Piralla, Insee

Le développement d'un territoire est favorisé par l'arrivée d'activités nouvelles. Ces arrivées peuvent se mesurer par les créations d'emplois dans la sphère productive par des centres de décision extérieurs au territoire, et par l'installation d'actifs qualifiés (cadres et

1 De nombreuses arrivées de navetteurs dans certaines zones d'emploi du Grand Est



© IGN - Insee 2016

Source : Insee, recensement de la population 2013.

professionnels de la conception-recherche). Par ailleurs, l'économie d'un territoire est stimulée par l'arrivée d'actifs s'installant dans la zone et travaillant à l'extérieur (navetteurs) ou de retraités, et par l'arrivée de touristes (approchée par la part d'emplois touristiques). Cette analyse se concentre sur les arrivées d'emplois et de personnes et ne prend pas en compte la capacité des territoires à retenir des ressources déjà présentes.

La région se démarque pour les navetteurs

D'une manière générale, les territoires du Grand Est sont relativement peu attractifs par rapport à la moyenne nationale. La région compte de nombreuses zones d'emploi à dominante rurale et des zones traditionnellement industrielles qui ont pâti des récentes crises économiques. Ces territoires peinent à attirer de

nouveaux habitants. Le climat de la région ne lui permet pas de rivaliser avec les zones méridionales et littorales. Le taux d'installation de retraités est particulièrement faible dans la plupart des territoires de la région.

Les grandes agglomérations du Grand Est ont également des difficultés à attirer de nouvelles ressources. En particulier, par rapport aux autres grandes agglomérations françaises, elles attirent peu de cadres et de professionnels de la conception-recherche. Certains territoires parviennent toutefois à tirer leur épingle du jeu, en profitant de conditions plus favorables. La situation de la région aux frontières de quatre pays européens (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse) entraîne de nombreuses installations de travailleurs frontaliers dans les zones à proximité. Ainsi, 163 000 habitants du Grand Est travaillent à l'étranger en 2013. Les zones d'emploi de

Thionville, Longwy, Saint-Louis et Wissembourg en bénéficient particulièrement (figure 1). Le transfrontalier constitue un atout majeur pour la région, qui compte le plus grand nombre de travailleurs frontaliers, devant Auvergne-Rhône-Alpes (Genevois français) et Bourgogne-Franche-Comté (Pontarlier, Morteau). La proximité de l'Île-de-France permet en outre aux zones champenoises voisines de profiter d'un certain regain d'attractivité pour les emplois productifs.

Les zones d'emploi de la région attirent moins de touristes que les zones littorales et du sud de la France. Certaines d'entre elles tirent toutefois parti de leurs atouts touristiques, comme les zones d'emploi alsaciennes et du massif des Vosges. Dans la zone de Remiremont dans les Vosges, la part d'emplois touristiques est la plus élevée de la région (près de 8 %), grâce notamment aux stations de sports d'hiver ou encore au lac de Gérardmer. L'ouverture en 2010 du Center Parcs du domaine Les Trois Forêts a fortement renforcé l'emploi touristique de la zone de Sarrebourg par rapport à 2007. Dans cette zone, 5 % des emplois sont liés au tourisme en 2013, soit un point de plus que la moyenne nationale (figure 2).

L'attractivité des zones d'emploi françaises est très variable. Elle dépend notamment de leur taille. Afin de comparer les zones entre elles en matière d'évolution et de positionnement relatif, elles ont été regroupées en cinq classes, en fonction de leur nombre d'emplois.

Strasbourg, bien classée pour le tourisme

Dans le Grand Est, la zone d'emploi de Strasbourg fait partie des 16 zones d'emploi françaises qui comptent au moins 230 000 emplois (classe 1). Ces grandes zones, qui incluent le plus souvent une capitale régionale, sont en général les plus attractives d'un point de vue productif. Elles captent l'essentiel des créations d'emplois par des centres de décision extérieurs. Du fait de la concentration de postes décisionnels et du phénomène de métropolisation, elles attirent particulièrement les actifs qualifiés. Elles sont toutefois souvent moins attractives d'un point de vue résidentiel et attirent peu de navetteurs et de retraités. Le tourisme y est important, mais pèse moins dans l'emploi que dans des zones plus petites.

La zone d'emploi de Strasbourg a une attractivité plutôt faible par rapport aux zones d'emploi de taille comparable. De nombreux actifs qualifiés rejoignent la zone, qui ne se classe toutefois qu'au 12^e rang sur 16, juste devant Nice. Le taux de création d'emplois productifs y est également peu élevé (14^e rang).

En matière de tourisme, la zone d'emploi de Strasbourg est bien positionnée. Avec 3,4 % d'emplois touristiques, elle se positionne au 5^e rang des zones comparables, entre celles de Grenoble et de Bordeaux. Le Parlement européen, la cathédrale, le marché de Noël notamment attirent de nombreux touristes. Enfin, la zone d'emploi de Strasbourg enregistre un taux d'arrivée de navetteurs travaillant en France légèrement en dessous de la moyenne de sa classe. Elle se situe néanmoins au 5^e rang, devant Lyon et derrière Rennes, et progresse sensiblement depuis 2008 (+ 9 rangs).

Metz et Nancy attirent des emplois

Metz, Nancy, Reims et Mulhouse font partie des 34 zones d'emploi ayant entre 125 000 et 230 000 emplois (classe 2). Ces zones incluent généralement des chefs-lieux de département ou d'ancienne région. Comme pour la classe 1, elles enregistrent en général des taux élevés d'arrivée d'emplois productifs et d'actifs qualifiés.

La zone d'emploi de Metz se distingue par l'arrivée sur son territoire de nombreux navetteurs (figure 3). Cette situation résulte en grande partie de sa proximité avec le pôle d'emploi frontalier du Luxembourg, mais également avec les pôles d'emploi de Thionville et de Nancy. En 2013, près de 2 900 navetteurs se sont installés dans la zone, dont plus d'un quart sont des travailleurs frontaliers. Metz enregistre un taux de création d'emplois productifs décidés par l'extérieur de 1,9 %. Elle se classe au 14^e rang des zones comparables en 2013, alors qu'elle était au 24^e rang cinq ans auparavant. Metz se rapproche ainsi des zones d'emploi de Poitiers, d'Orléans et de Nancy.

Dans la zone d'emploi de Nancy, le taux d'arrivée d'emplois productifs est élevé. Elle se positionne légèrement devant Metz. Toutefois, cette attractivité relative de Nancy est en légère baisse entre 2008 et 2013.

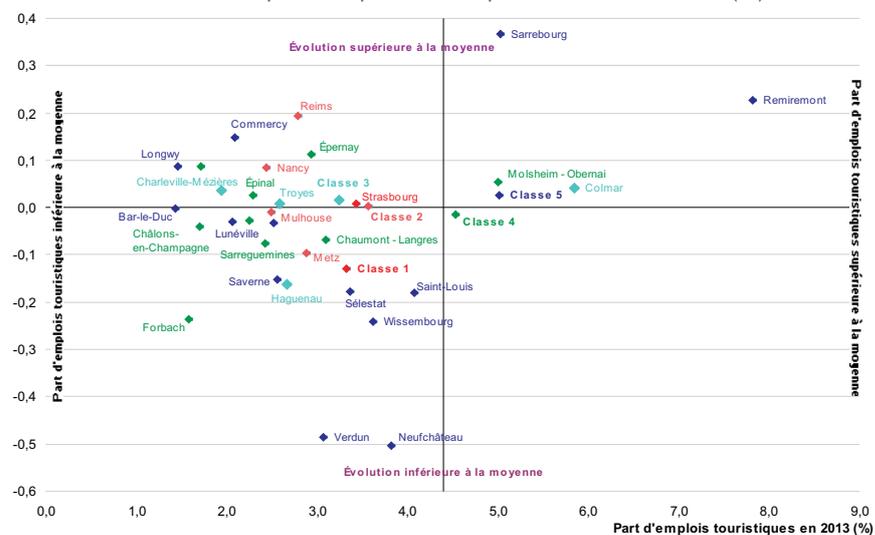
Metz et Nancy, comme les autres agglomérations de la région, n'attirent pas beaucoup d'actifs qualifiés. Sur la période récente, le positionnement de Metz est toutefois en nette amélioration. La labellisation French Tech récente du pôle métropolitain du Sillon Lorrain, dont font partie Metz et Nancy aux côtés d'Épinal et de Thionville, pourrait renforcer l'attractivité de ces territoires sur les travailleurs qualifiés.

La zone d'emploi de Reims se distingue au sein de sa classe par un meilleur positionnement pour les arrivées de résidents que pour les arrivées d'emplois productifs. De nombreux navetteurs s'installent sur le territoire, notamment en raison de sa proximité avec l'Île-de-France et Paris. En matière d'emploi touristique, la zone a particulièrement progressé entre 2007 et 2013 et s'est rapprochée de Metz, avec une part d'emplois touristiques de 2,8 % (2,9 % à Metz). Cette part reste inférieure à la moyenne de la classe (3,6 %). Toutefois, si on excepte plusieurs zones d'emploi de la classe à forte orientation touristique (notamment Marne-la-Vallée, qui compte 13,3 % d'emplois touristiques), la zone a un bon positionnement.

Enfin, la zone d'emploi de Mulhouse apparaît particulièrement peu attractive, en regard des zones de taille comparable. La forte spécialisation industrielle du territoire est un frein important à l'attrait de nouveaux actifs qualifiés dans un contexte de repli de l'industrie. L'attractivité résidentielle s'améliore à peine. Seul l'emploi

2 Forte orientation touristique pour Remiremont, Colmar, Sarrebourg et Molsheim-Obernai

Évolution standardisée de la part d'emplois touristiques entre 2007 et 2013 (%)



Lecture : L'emploi touristique représente 8 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Remiremont en 2013, soit 3 points de plus que la moyenne de sa classe. Le positionnement de la zone s'est amélioré par rapport à 2007. Les moyennes des classes sont calculées à partir des zones de France métropolitaine.

Sources : Insee, DADS 2007 et 2013, Acoess 2013.

touristique reste dans la moyenne des zones d'emploi comparables de la région (2,5 % d'emplois touristiques).

Colmar, Haguenau et Troyes : davantage d'arrivées d'emplois productifs

Colmar, Haguenau, Troyes et Charleville-Mézières figurent parmi les 48 zones d'emploi de 70 000 à 125 000 emplois (classe 3). Les taux d'arrivée d'emplois productifs et d'actifs qualifiés de ces zones sont généralement moindres que ceux des zones plus grandes. Ces quatre zones d'emploi du Grand Est ont des profils bien différents (figure 4).

D'un point de vue résidentiel, Colmar est la zone de cette classe la plus attractive de la région. Son principal atout réside dans l'attrait touristique du territoire, au centre de la route des vins et à proximité du massif des Vosges. La vieille ville de Colmar, les villages typiques alsaciens (Kaysersberg, Riquewihr), les marchés de Noël sont d'autres atouts touristiques importants. Avec 5,8 % d'emplois liés au tourisme, la zone d'emploi de Colmar se classe au 5^e rang des zones de France métropolitaine de sa classe. Elle rivalise avec des zones comparables comme celles d'Annecy (6,1 % d'emplois touristiques) et de Perpignan (4,9 %). L'attractivité de Colmar sur les navetteurs travaillant en France s'est accrue depuis 2008. La zone séduit des actifs qui travaillent dans les zones d'emploi de Strasbourg et de Mulhouse, mais également en Allemagne. Colmar attire peu d'emplois productifs. Le taux de création d'emplois productifs décidés par des centres de décision extérieurs y est toutefois en nette progression, notamment grâce à la création en 2012 d'un nouvel établissement et de nombreux emplois par l'entreprise Liebherr.

La zone d'emploi d'Haguenau se démarque par de nombreuses arrivées de navetteurs. Elle bénéficie de la périurbanisation autour de l'agglomération strasbourgeoise, où s'installent des travailleurs à la recherche d'un cadre de vie plus préservé et d'un immobilier plus accessible. Le taux d'arrivée de navetteurs est proche de celui de zones périurbaines franciliennes comme Compiègne, ou des Hauts-de-France comme Béthune-Bruay. Les arrivées d'emplois productifs et d'actifs qualifiés restent moyennes, mais en progression notable. La zone a gagné 13 rangs sur les taux de création d'emplois productifs décidés par l'extérieur et d'arrivée d'actifs qualifiés. Près de la moitié des emplois productifs créés depuis l'extérieur sont le fait de groupes étrangers. En matière d'emploi touristique, si on excepte les zones d'emploi de taille comparable à forte orientation touristique

(Tarbes-Lourdes ou La Rochelle par exemple), Haguenau se situe dans la moyenne (2,7 % d'emplois liés au tourisme), proche de la zone de Troyes.

La zone d'emploi de Troyes a pour particularité un taux de création d'emplois productifs décidés par l'extérieur supérieur à la moyenne de la classe. Son positionnement par rapport aux zones d'emploi de taille comparable est en nette progression. Le territoire, de tradition industrielle, avec une forte spécialisation dans le textile, a diversifié son tissu productif. La part de l'industrie dans l'emploi a baissé mais reste importante (17 % contre 13 % en France métropolitaine), et les activités industrielles se sont diversifiées. La zone attire toutefois peu d'actifs qualifiés, de retraités et de navetteurs.

La zone d'emploi de Charleville-Mézières est très peu attractive. Sur tous les indicateurs, elle se situe en fin de classement parmi les zones de taille comparable. Le territoire a encore une forte spécialisation industrielle (24 % de l'emploi fin 2013). Il dépendait beaucoup de la filière automobile dans son ensemble, mais le secteur a subi de fortes baisses d'emploi depuis 2005. Charleville-Mézières peine à se reconvertir et à attirer de nouvelles activités, à l'instar de zones comme Béthune-Bruay et Dunkerque dans les Hauts-de-France.

Molsheim-Obernai très bien positionnée

Dans les territoires de taille plus modeste, les arrivées d'emplois et de résidents ont évolué de façon variable d'une zone à l'autre, ce qui peut être lié à des événements ponctuels : création ou reprise d'établissement par exemple.

Les zones d'emploi comptant entre 35 000 et 70 000 emplois (classe 4, 69 zones) ont des taux d'arrivée d'emplois et d'actifs qualifiés peu élevés et leur positionnement relatif s'est plutôt dégradé depuis 2008.

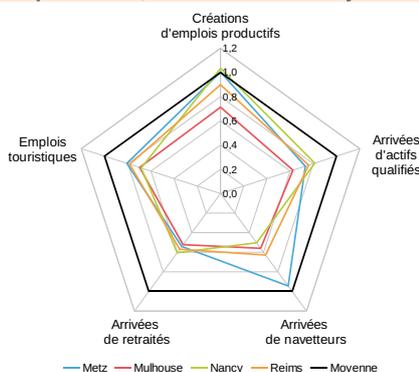
Elles enregistrent plus d'arrivées sur le plan résidentiel. Neuf zones du Grand Est sont dans cette classe. Il s'agit notamment de zones comprenant une ville moyenne comme Épinal, Thionville ou Châlons-en-Champagne.

La zone d'emploi de Molsheim-Obernai est très bien positionnée dans cette classe, que ce soit pour les arrivées d'emplois et d'actifs qualifiés ou pour les arrivées de résidents. Le taux de création d'emplois productifs par des centres de décision extérieurs y est presque deux fois plus élevé que la moyenne de la classe. Le positionnement relatif de la zone sur le taux d'entrée d'actifs qualifiés est en progression (+ 5 rangs). D'un point de vue résidentiel, le territoire, en périphérie de Strasbourg, attire de nombreux navetteurs. Par ailleurs, Molsheim-Obernai a la quatrième part d'emplois touristiques la plus élevée de la région, après Remiremont, Colmar et Sarrebourg. La zone profite notamment de la présence sur son territoire des premières stations des Vosges et du site du Mont Sainte-Odile.

Dans cette classe, les zones d'emploi de la Marne et de la Haute-Marne se distinguent par une forte progression de leur attractivité pour les emplois productifs depuis 2008. Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François - Saint-Dizier et Épernay se classent parmi les onze zones d'emploi de la classe qui ont attiré le plus de créations d'emplois productifs en 2013. Chaumont reste en retrait, mais son positionnement pour cet indicateur progresse également de manière significative (+ 11 rangs).

Du fait de sa situation frontalière et de sa proximité avec le pôle d'emploi de Metz, la zone d'emploi de Thionville bénéficie de nombreuses arrivées de navetteurs. Le nombre d'actifs habitant dans la zone et travaillant à l'étranger, essentiellement au Luxembourg, ne cesse d'augmenter. La zone est par contre peu attractive pour les emplois productifs et les actifs qualifiés, et

3 Metz attire plus de navetteurs que Reims, Mulhouse et Nancy

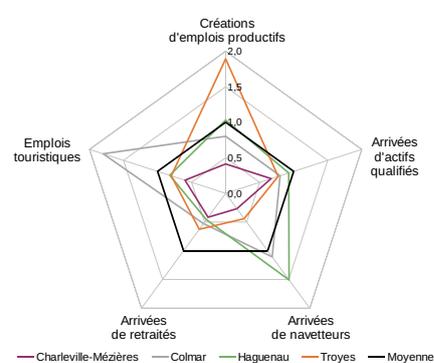


Lecture : Metz attire autant d'emplois productifs et un peu moins de navetteurs que les zones d'emploi de taille comparable (fig 3). À Colmar, la part d'emplois touristiques est 1,8 fois plus élevée que dans la moyenne des zones d'emploi de sa classe (fig 4).

Note : La moyenne représentée correspond à la moyenne des zones d'emploi de la même classe dans la France entière (sauf pour les emplois touristiques : France métropolitaine).

Sources : Insee, REE, Clap, Lfi 2011 à 2013, recensement de la population 2013, DADS 2013, Acoess 2013.

4 Quatre profils bien différents



son positionnement relatif en termes d'arrivées d'actifs qualifiés est en baisse. L'attractivité de la zone d'emploi de Sarreguemines s'améliore. Elle gagne 34 rangs pour le taux de création d'emplois productifs et se classe au 23^e rang, proche de Libourne et de Forbach. Si Forbach garde un positionnement moyen pour ce qui est des créations d'emplois productifs par des centres de décision extérieurs, son attractivité est plutôt en recul, comme la zone d'emploi d'Épinal.

Saint-Louis se démarque parmi les plus petites zones

Les plus petites zones d'emploi, de moins de 35 000 emplois (classe 5, 154 zones), se situent souvent autour de zones plus importantes. Elles se distinguent par des taux d'arrivée de résidents plus importants que les autres classes. Treize d'entre elles se situent dans le Grand Est, notamment dans la Meuse et le long du massif vosgien.

La zone d'emploi de Saint-Louis figure parmi les petites zones les plus attractives. Elle bénéficie d'une situation géographique privilégiée à la frontière de l'Allemagne et de la Suisse. Elle profite d'un taux élevé de création d'emplois productifs (2,3 %). Le territoire attire également beaucoup d'actifs qualifiés, du fait notamment de sa spécialisation dans des secteurs de haute technologie tels que la pharmacie et la chimie. D'un point de vue résidentiel, de nombreux navetteurs s'installent dans la zone, notamment pour aller travailler à l'étranger, en particulier dans le pôle d'emploi de Bâle. Plusieurs autres petites zones d'emploi de la région attirent de nombreux navetteurs. La zone d'emploi de Longwy accueille de nombreux frontaliers qui travaillent au Luxembourg, mais aussi des navetteurs travaillant en France. La zone d'emploi de Wissembourg bénéficie de sa proximité avec l'Allemagne, et avec Haguenau et Strasbourg. Les zones d'emploi de Saverne et de Sélestat attirent aussi de nombreux navetteurs, profitant de leur situation en périphérie de l'agglomération strasbourgeoise. Enfin, les zones de Lunéville et de Commercy bénéficient de la proximité du pôle d'emploi de Nancy et dans une moindre mesure de celui de Bar-le-Duc.

Les zones d'emploi de Verdun et de Neufchâteau gardent une part élevée d'emplois touristiques, malgré une baisse entre 2007 et 2013. Le tourisme de mémoire à Verdun et le thermalisme dans la zone de Neufchâteau (Vittel, Contrexéville) constituent des atouts importants pour l'attractivité de ces zones. Outre une part importante d'emplois touristiques, la zone d'emploi de Remiremont bénéficie d'un net regain d'attractivité pour les retraités, en comparaison des autres petites zones d'emploi. La zone

d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges, à l'inverse, a perdu en attractivité pour les retraités. Le territoire est par ailleurs peu attractif d'un point de vue productif. Il a été durement touché par la crise économique et pâtit d'un fort taux de chômage. Si les petites zones d'emploi ont souvent plus d'atouts résidentiels, la zone d'emploi de Bar-le-Duc s'illustre par des arrivées plus importantes d'emplois productifs et d'actifs qualifiés. Elle attire relativement plus de travailleurs qualifiés en 2013 qu'en 2008. ■

Méthodologie

Cinq indicateurs ont été retenus pour mesurer l'arrivée de ressources nouvelles dans les zones d'emploi. Ces indicateurs ne prennent en compte ni les flux sortants, ni le « stock » d'emplois, d'actifs ou de retraités de la zone d'emploi.

Le **taux d'arrivée d'emplois productifs**, représente le nombre moyen de créations et de transferts d'emplois dans les établissements de la zone d'emploi, décidés par des centres de décisions extérieurs, rapporté à l'emploi moyen dans la zone. Le champ est celui des activités dites « productives ». Il est calculé sur la période 2011-2013 à partir de trois sources (Sirene, Clap, Lifi).

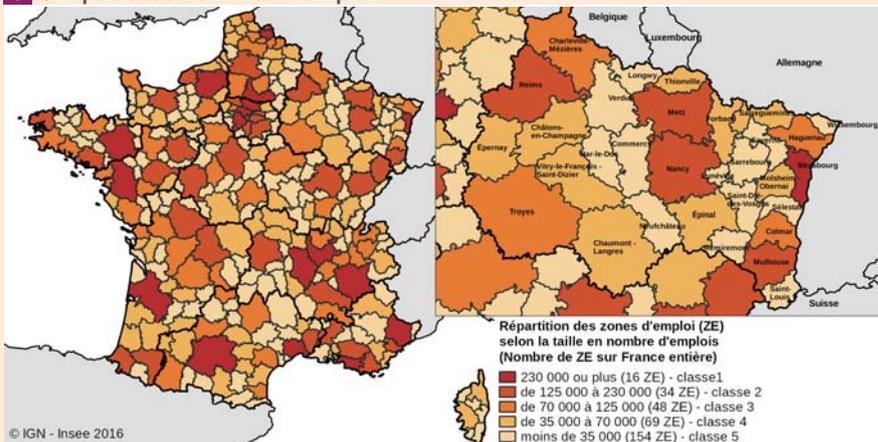
Le **taux d'arrivée d'actifs qualifiés**, rapporte le nombre d'arrivées en 2013 de cadres du privé et de personnels de la conception-recherche (hors recherche publique) au lieu de travail, au nombre total d'emplois de la zone d'emploi. Il est calculé à partir du recensement de la population.

Le **taux d'arrivée de retraités** et le **taux d'arrivée d'actifs résidant nouvellement dans la zone et travaillant en dehors (navetteurs)**. Ces deux indicateurs rapportent le nombre d'arrivées à la population totale et sont calculés à partir des données du recensement de la population 2013. Pour les navetteurs, les travailleurs transfrontaliers sont pris en compte pour le positionnement en 2013 mais pas pour l'évolution.

La **part d'emplois touristiques** est une estimation de la proportion d'emplois (salariés ou non) liés à la présence de touristes dans la zone. Les données proviennent des DADS et de l'Accoss. Cet indicateur est disponible uniquement pour les zones d'emploi de France métropolitaine.

Pour chacun des indicateurs, l'évolution entre 2008 (2007 pour le tourisme) et 2013 est mesurée de manière relative, du fait de changements de méthodes survenus sur la période. L'analyse se fait donc sur l'évolution du positionnement des zones d'emploi à partir des valeurs standardisées prises par les indicateurs.

5 Cinq classes de zones d'emploi



Source : Insee, recensement de la population 2013.

Insee Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :
Joël Creusat
Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneaux

ISSN 2492-4547
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- C. Sourd, "Arrivées d'emplois et de résidents : un enjeu pour les territoires", Insee Première n°1622, novembre 2016
- Y. Frydel, C. Kuhn, C. Koenig, P-S.Lèbre, "Les zones d'emploi alsaciennes : érosion de l'attractivité productive et résidentielle", Insee Alsace n° 4, septembre 2014
- J. Bischoff, "Attractivité économique : les zones d'emploi du sud et du nord de la lorraine complémentaires", Économie Lorraine n° 322, octobre 2013
- C. Sourd, "L'attractivité économique des territoires : attirer des emplois mais pas seulement", Insee Première n° 1416, octobre 2012

